



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2 À 4



EDITO

En cet automne 2019, le secteur de la côtère se porte plutôt bien. L'emploi est à la hausse grâce au dynamisme de nos entreprises, dopant par là même l'économie et le commerce local. Cela explique certainement le nombre toujours grandissant de candidats à résider dans notre commune.

De nouveaux habitants, de nouvelles familles, dont on peut penser que l'excellent niveau des infrastructures destinées à la jeunesse a pesé sur leur choix de venir s'installer à Saint-Maurice-de-Beynost.

Nous souhaitons en retour que leur intégration dans la vie communale se fasse par une participation à la vie associative. Cette richesse là nous devons l'entretenir dans l'intérêt de tous et en particulier des enfants de nos écoles.

Les associations comme le Sou des Ecoles, dont l'action est totalement dévolue à l'épanouissement de nos enfants à l'école, souffrant cruellement de la faible participation des parents. La municipalité est à vos côtés, vous vous y ferez des amis et serez fiers de la cause que vous soutenez : l'éducation des petits Mauriciens.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



Les commerçants de Saint-Maurice

VIE MUNICIPALE PAGES 5 À 7

- Retour sur le conseil municipal du 19 septembre 2019
- Retour sur le forum des Mauriciens
- Les Journées du Patrimoine
- Les colis de Noël ou repas des aînés
- La santé des habitants
- Les Travaux
- Les illuminations de Noël

VIE ASSOCIATIVE PAGES 7 À 10

- La gymnastique IKEBANA
- Saint-Maurice Côtère Volley
- Le Club Amitié Loisirs
- Le CT Dombes
- Le Train Miniature Mauricien
- Le Foyer Saint-Maurice
- ARTEMIS
- Le Sou des écoles
- Le Twirling Bâton

VIE PRATIQUE PAGES 10 À 12

- L'Académie de Musique et Danse
- Le frelon asiatique
- La parentalité en action
- Les déclarations de ruches
- Nouveaux horaires de déchetterie
- Les nouveaux commerçants de la commune
- Agenda - Etat civil - Permanences

LES COMMERÇANTS DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

La vie d'une commune doit une part importante de son existence à son activité commerciale ; Combien de villes sont devenues « ville morte » avec le départ des derniers commerces. Saint-Maurice-de-Beynost s'enrichit de ses commerces et de son marché, et œuvre sans cesse pour les améliorer. Les pages qui suivent vont tenter de vous les faire connaître.

LES COMMERCES DE LA COMMUNE



Boucherie traditionnelle



Fleuriste



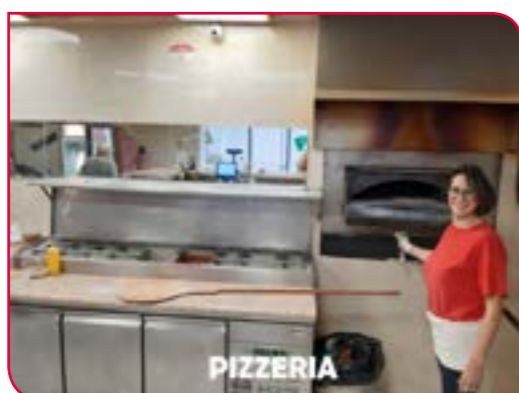
Kebab Saint Maurice



Restaurant, Bar à vins, Tapas



Supermarché de proximité



PIZZERIA



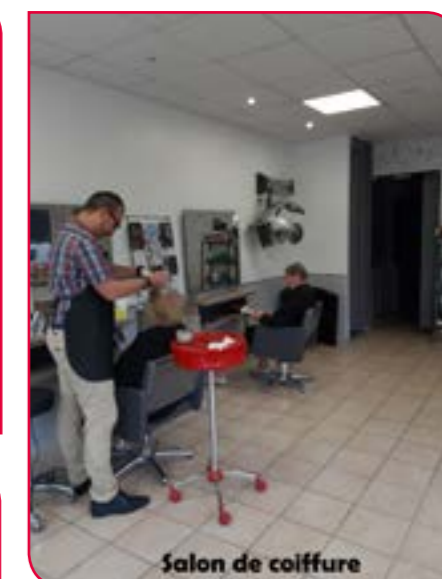
Vins, alcools, eaux, jus de fruits



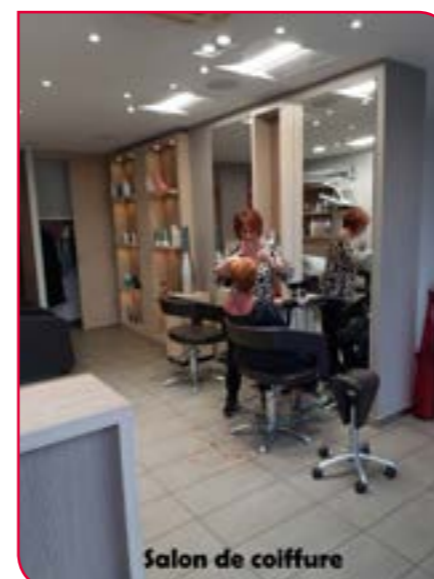
Salon de coiffure



Pharmacie



Salon de coiffure



Salon de coiffure



Vente et réparation d'électroménager



Tabac Journaux



Boucherie orientale



Bar Restaurant

Le petit Commerçant se lève dès l'aurore
Il est là le jour et souvent tard encore
Et quand le soir enfin il ferme sa boutique
Il sera pour certains un sujet de critique.
Et pourtant sa journée n'est pas encore finie
Il lui faut tout ranger et calculer les prix
Préparer ses achats et garnir ses comptoirs
Demain il recommence et il faut tout prévoir.
Certes il a moins le choix que les grands magasins
Mais il peut conseiller, il connaît vos besoins
Il s'intéresse à vous, écoute vos histoires
Et quand on est pressé, c'est lui que l'on va voir.

C'est chez lui qu'on demande à mettre une affiche
Chez lui on peut parler avec son voisinage
Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul
Quand de son magasin il a franchi le seuil.
On dit qu'il est plus cher que les grandes surfaces
Mais du matin au soir c'est lui qui est sur place
Et quand il est trop tard pour sortir sa voiture
On va frapper chez lui après sa fermeture.
A trop vouloir courir pour avoir un bas prix
Un jour les villageois à leur jeu seront pris
Les commerçants alors auront plié bagage
Et boutique fermée, c'est la mort du village.

LE MARCHÉ



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2019

1. Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur Daniel MONCHANIN est désigné comme secrétaire de séance.

M. le Maire annonce qu'un rapport sur table a été ajouté à l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2019.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Décisions prises par le Maire par délégation.

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. AFFAIRES GENERALES**4.1 Rapport de gestion pour l'année 2018 sur l'activité et les résultats de la SPL SEGAPAL.**

M. le Maire présente le rapport annuel de gestion de la SPL SEGAPAL La commune est devenue actionnaire en 2016 ce qui lui permet de faire appel aux services de l'entreprise dans le cadre de missions spécifiques si besoin. Le rapport annuel est consultable dans son intégralité en mairie.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

5. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE**5.1 Exercice 2019 - Budget principal - Décision modificative n°3.**

La délibération est adoptée à la majorité de 19 voix pour et 1 abstention.

Intervention de M. PERNOT.

6. RESSOURCES HUMAINES**6.1 Tableau des emplois permanents de la commune au 1er octobre 2019 - Modification du tableau.**

Cette délibération permettra le recrutement d'un futur agent de police dans le cadre du remplacement d'Adrien GIROUD. Afin de permettre l'éventuelle intégration d'un agent du service animation, il est proposé d'ouvrir le poste de responsable du service TMP-ALSH à l'ensemble des grades et échelons de la filière animation.

La délibération est adoptée à l'unanimité

6.2 Recrutement d'agents contractuels de remplacement sur emplois permanents

Pour permettre le remplacement rapide d'un agent titulaire absent, il convient de délibérer. Cette délibération a déjà été prise pour certains services. Il s'agit d'étendre cette décision à l'ensemble des services municipaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité

7. TRAVAUX**7.1 Demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Ain et de tout autre partenaire ou collectivité pour les travaux d'extension et de mise aux normes accessibilité du restaurant scolaire la Sathonette.**

Dans le cadre de l'extension et de la mise en accessibilité du restaurant scolaire la commune souhaite déposer un dossier de subvention auprès de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour permettre de financer une partie des travaux. De plus, l'assemblée délibérante autorise le maire à demander d'autres subventions auprès d'autres organismes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME**8.1 Acquisition d'un terrain d'environ 990m² appartenant à M/M Raymond TCHALEKIAN, terrain à détacher des parcelles**

cadastrees AE 312 et 314 au 16, avenue des Iles.

L'acquisition se fera de gré à gré au prix de 300 000 € + 30 000 € de frais d'agence.

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 2 contre.

8.2 Cession de parcelles entre la commune, SEMCODA et les copropriétés de l'Etang et du Lierre dans le cadre de l'opération de requalification et de résidentialisation du quartier des Folliets.

Dans le cadre de l'opération de rénovation du quartier des Folliets, des rues ont été créées et une résidentialisation des bâtiments a été mise en place. Pour régulariser les titres de propriétés il convient de délibérer. L'ensemble de ces ventes se fait à l'euro symbolique.

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 2 contre.

8.3 Autorisation donnée à l'EPF de l'Ain de revendre le bâtiment sis 37, route de Genève à la société New Invest et à supporter les frais de portage.

La ville a sollicité, en début d'année, l'EPF (Etablissement Public Foncier) de l'Ain pour préempter le tènement AC 43 sis 37, route de Genève. Le promoteur immobilier, « New Invest », a présenté un projet de construction d'un ensemble de 3 immeubles comprenant 25% de logements sociaux qui a été validé en commission d'urbanisme. L'EPF de l'Ain sera autorisé à revendre ledit tènement à ce promoteur.

La délibération est adoptée à la majorité de 16 voix pour, 2 abstentions et deux voix contre.

Interventions de MM. CHARTON et PERNOT.

8.4 Avis de la commune sur le projet de nouveau Plan Local de l'Habitat de la CCMP.

Le rapporteur présente le projet de Plan Local de l'Habitat (PLH). La CCMP a initié un projet de PLH qui a été arrêté en conseil communautaire au mois de juillet 2019. L'ensemble des communes de la CCMP doit se prononcer sur ce projet de PLH afin que la CCMP puisse délibérer avant la fin de l'année. Pour la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, l'objectif fixé en matière de logement est la construction de 180 logements, dont 34 logements sociaux, 35 logements locatifs privés et 111 logements non fléchés. Ce projet de PLH est proposé pour la période 2020 / 2026.

La commune émet un avis favorable à la majorité de 18 voix pour et deux abstentions.

9. ENFANCE-JEUNESSE**9.1 Subvention de fonctionnement au profit de la MJC de Montluel et du centre social Trait d'Union dans le cadre du contrat de veille active.**

Lors du comité de pilotage du Contrat de Veille Active, deux actions ont été présentées et soutenues par la commune. L'une est portée par la MJC de Montluel pour mettre en place des actions pour les jeunes et l'organisation de chantiers jeunes. Le montant de cette subvention s'élève à 1750 €. La seconde est portée par le Centre Social Trait d'Union de Montluel pour un montant de subvention de 1 000 €, dont l'objet est la mise en place d'actions à destination de la petite enfance.

La délibération est adoptée à l'unanimité

9.2 Rapport sur table : création d'une régie de recettes pour l'encaissement des activités périscolaires et accueil de loisirs sans hébergement

A la mise en place du portail famille, effectif depuis la rentrée scolaire 2019, l'ensemble des activités péri et extra-scolaires organisées par la commune ont été harmonisées.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL – SUITE

Il est proposé de créer une seule régie commune à l'ensemble des services et des activités.
La délibération est adoptée à l'unanimité
Intervention de M. TURGIS

10 Questions des conseillers et informations diverses

1/ Les médias ont annoncé la volonté d'instaurer un repas bio par semaine dans les cantines scolaires. M-C PETIT s'interroge sur l'instauration d'un repas bio sur la commune. M. MONCHANIN lui répond que rien de tel n'a été mis en place à ce jour. De plus, la commune est tenue par un contrat qui la lie avec son prestataire. Lequel contrat prévoit déjà 20% de bio dans les repas servis aux enfants.

2/ M-C PETIT demande des précisions sur les plantations qui seront faites sur le talus de l'école élémentaire et sur les contours des arbres installés rue des Ecoles. M. le Maire lui répond que les

plantations d'arbustes ou de plantes sont prévues sur le talus à la suite des travaux qui ont été réalisés cet été. Quant aux contours des arbres de la rue des écoles, ils ont été installés après la réfection des enrobés. Ils permettent aux arbres de respirer et à l'eau de s'infiltrer.

2/ C. CHARTON annonce les dates à retenir dans les jours à venir :

- L'assemblée générale du Sou des écoles à 20h et celle du Tennis club à 19h le 20 septembre
- Les Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre
- Le Cochon à la broche de l'association CLARA le 21 septembre
- La réunion pour la préparation du calendrier des manifestations le 2 octobre

La séance est levée à 22h48

Prochain conseil : Jeudi 17 octobre 2019

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

RETOUR SUR LE FORUM DES MAURICIENS



Démonstration de boxe

Comme chaque année, le forum des Mauriciens était de retour le premier week-end de septembre avec de nombreuses associations. Chacune d'elles présentait ses activités : sportives, culturelles, de loisirs... Une matinée ensoleillée a permis la bonne tenue des stands, des ateliers, des démonstrations et des initiations. Le centre socio culturel Artémis avait, pour l'occasion, ouvert ses portes. La place Charles de Gaulle était animée par le marché et le forum. Ce temps fort de l'année permet de faire découvrir le dynamisme de la vie associative de la ville. Si vous avez manqué ce forum, vous pouvez vous procurer la liste des associations sur le site Internet de la ville. RDV l'année prochaine ! Le premier week-end de septembre au même endroit !



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Sous l'égide de la commission municipale Culture-Animation et d'Artémis, les J.E.P proposaient la découverte de l'église du XIIème siècle. Ce sont 102 personnes qui se sont déplacées pour cette visite samedi 21 septembre après-midi et dimanche 22 septembre matin. L'église est habituellement fermée durant l'année, c'était une opportunité pour en faire la découverte.



COLIS DE NOEL OU REPAS DES AINÉS

Rappel : Derniers jours COLIS DE NOEL OU REPAS pour les personnes de 65 ans et plus. Plus que quelques jours pour les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus, pour s'inscrire au colis distribué en mairie en décembre, ou au repas qui aura lieu le samedi 25 janvier 2020 à 12h00 à la salle des fêtes communale. Les personnes non inscrites en 2018 joindront un justificatif de domicile ou le dernier avis d'impôt foncier.

Nous vous rappelons que le service urbanisme est ouvert au public sur rendez-vous. Vous devez auparavant contacter l'accueil de la mairie au 04.78.55.14.08 qui vous mettra en relation avec ce service pour convenir d'un rendez-vous.

SANTÉ DES HABITANTS

Sur les Echos de Saint-Maurice de juillet, nous relations les décisions prises par la municipalité en matière de prévention contre les pesticides. La santé des habitants est une cause importante pour les élus de Saint-Maurice-de-Beynost. A ce titre, notre commune a été prise comme référence par les médias. C'est ainsi que la mise en jachère d'une parcelle agricole jouxtant la cour de l'école élémentaire a été citée comme exemple. France 2 pour son journal télévisé et France 5 pour «C à vous», ainsi que BFM.TV et Europe1 se sont déplacés afin d'interviewer Monsieur le Maire et les agriculteurs concernés. Le Progrès, l'Express, l'Ain Agricole, et la Côtière ont aussi traité ce sujet. Tous ont expliqué que lorsque tout le monde œuvre pour la même cause, il est possible de trouver des solutions. Mais la protection des habitants ne s'arrête pas là, proche de l'EHPAD et de la Sathonette, un espace sensible a été mis en agriculture raisonnée, et rappelons que cela fait six ans que la municipalité applique une politique zéro phytosanitaire. Aujourd'hui, des discussions sont encore en cours afin de solutionner le risque avec d'autres parcelles sensibles. Il est certain que si existait une loi protégeant vraiment les publics fragiles, il ne serait pas nécessaire d'œuvrer localement pour cette cause. Dommage que le texte de loi interdisant les phytosanitaires auprès des populations vulnérables n'ait jamais été promulgué ! Néanmoins il semblerait raisonnable que les parcelles cultivées au cœur du tissu urbain soient converties en culture

TRAVAUX

Les travaux de réfection de l'avenue des Ecoles sont terminés depuis 2018 ; il restait à mettre en place de petits aménagements, notamment le pourtour des platanes afin de ne pas bloquer leur développement ; c'est maintenant chose faite. Après avoir découpé l'enrobé, un enduit perméable, composé de copeaux, de gravier et d'un agglomérant a été appliqué au sol sur un rayon d'environ 80 centimètres. Les arbres pourront dorénavant respirer et recevoir un peu d'eau de pluie lorsque la météo sera clémente. Le marquage au sol sur les chaussées rénovées et sur la RD 1084 a été réalisé par la municipalité. Place du 8 mai 1945, et sur certains passages mode doux, des plots ont été mis en place.

LES ILLUMINATIONS DE NOEL

Les motifs des illuminations de fin d'année de notre commune étant devenus obsolètes et fragiles dans leur entretien, le Conseil Municipal a fait le choix de les renouveler. 3 types de motifs ont été choisis. Il est prévu 48 motifs de type 1, ils seront déployés tout au long de l'avenue Maurice Cusin, autour de la place d'Arménie, et le long de la route départementale 1084. Les motifs de type 2 sont au nombre de 4, ils seront posés aux coins de la place Simone Veil. Les 3 motifs de type 3, se trouveront aux entrées de la commune par la RD 1084 et à l'intersection RD1084/avenue Maurice Cusin. Les anciens motifs encore utilisables seront redéployés sur les rues intérieures de la commune.

VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE IKBANA

Le club a repris ses activités, elles se déroulent tous les mardis soir à 20 heures avec une animatrice diplômée. Pour les nouveaux entrants, il est possible de faire 3 essais gratuits avant de se décider. Renseignements au 04.78.55.01.54



SAINT-MAURICE COTIERE VOLLEY

Le club de volley SMCV (Saint Maurice Côtier Volley), a renouvelé son bureau au mois de Juillet. Un gros travail de communication et de recrutement a débuté depuis cet été. Les membres du bureau sont très actifs et travaillent déjà sur les prochains événements entre autres le «VOLLEYTHON» qui aura lieu le 7 Décembre 2019. Les entraînements ont repris avec les équipes jeunes, loisirs et les équipes FSGT. Tous les renseignements utiles sont présents sur le site du club <https://smcv.sportsregions.fr/>



CLUB AMITIÉ LOISIRS

Après la trêve estivale qui a permis aux adhérents de faire un break dans le fonctionnement de leurs activités, et de ne pas s'exposer aux fortes chaleurs de cet été caniculaire, les adhérents du Club Amitié Loisirs ont repris le chemin du 7 rue des Ecoles. Les cartes, les dominos, et de nombreux autres jeux de société sont ressortis de leurs boîtes, les goûters animés et la chorale du mardi après-midi ont repris du service. Le 7 septembre le club participait au forum des Associations, et le 27 septembre se déroulait le repas en commun avec le club de Miribel. Dans les prochaines semaines, le club prévoit :

Vendredi 8 novembre, concours de coinche à 13 heures 30 à la salle des fêtes, ouvert à tous.

Jeudi 21 novembre, repas beaujolais nouveau au club.

Dimanche 1er décembre, vente annuelle à la salle des fêtes.

Vendredi 6 décembre, préparation de roses pour le Téléthon.

Vendredi 13 décembre, repas de Noël, lieu à confirmer.

Vendredi 20 décembre, goûter de Noël et Karaoké au club.

Les prochaines randonnées se dérouleront les 30/9, 21/10, et 18/11.

Les dates seront communiquées pour la visite au musée des Beaux Arts et la pièce de théâtre.



CT DOMBES

Après des vacances bien méritées, les cyclos du CT Dombes se sont retrouvés pour la réunion de rentrée. C'est l'occasion de se projeter dans l'avenir pour définir les futurs projets. Certains sont récurrents comme le repas de fin d'année (30/11/19), la choucroute (1/02/20) et la cyclo « La St Maurice » organisée par le club (14/06/20). D'autres projets nouveaux sont envisagés notamment des séjours club d'une semaine à l'Isle sur Sorgue en 2020, à Maurs dans le Cantal en 2021 et Obernai en Alsace en 2022. Pour sortir de l'hexagone, le club projette même de se rendre à Corfou, une île grecque idéale pour faire du cyclotourisme. Tous ces projets sont organisés très en amont, grâce à l'expertise d'Emmanuel Lambrinidis pour disposer des hébergements nécessaires pour plus de 40 personnes. Si vous êtes intéressés par nos activités n'hésitez pas à nous contacter <http://club.quomodo.com/ct-dombes>



EXPOSITION DE MODELISME

Seul(e), en famille ou entre amis, vous serez les bienvenus à l'exposition de modélisme organisée par l'association Train Miniature Mauricien à la salle des fêtes de la commune le dimanche 27 Octobre de 10 heures à 18 heures. Toutes les personnes intéressées par la miniaturisation des volumes sont attendues mais les enfants devront être accompagnés par des adultes. Comme lors des 7 expositions précédentes, l'entrée est gratuite.

FOYER SAINT MAURICE

Le 26 octobre 2019, le Foyer Saint Maurice, en collaboration avec l'Association Symphonie de Miribel et l'Association Espace Saint Julien de Beynost, organise sa 6ème collecte au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Il y aura 3 points de collecte :

- à Miribel devant l'Église Saint Romain de 9h à 12h,
- à Beynost, derrière l'Église, dans la salle Saint Julien, de 9h à 12h,
- à St Maurice de Beynost, sur la place du marché de 9h à 13h.

En ce début d'hiver, les besoins sont énormes en couvertures et vêtements chauds pour les bénéficiaires de ces centres d'hébergement !

En plus des vêtements, nous acceptons tous objets en bon état : livres, chaussures, tableaux, disques, jouets, vaisselles, petits meubles, ... qui peuvent alimenter les Bric à Brac, sources importantes de revenus pour l'Association.

C'est le moment de vider vos armoires !

Merci pour votre générosité.

En savoir plus sur l'association du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri : www.fnds.org

COLLECTE
VÊTEMENTS CHAUDS ET COUVERTURES

En plus des vêtements et linges, nous recherchons tous objets propres et en bon état (livres, chaussures, tableaux, disques, jouets, etc.) qui peuvent être redistribués en vente dans les Bric à Brac, sources importantes de revenus pour l'Association

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

samedi 26 octobre 2019

- St Maurice de Beynost : marché, place Charles de Gaulle de 9h à 13h
- Miribel : devant l'Église Saint Romain, rue Grobon de 9h à 12h
- Beynost : salle Saint Julien (derrière l'Église) de 9h à 12h

au profit de l'association
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

ARTEMIS

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Fini la primaire pour certains et le brevet en ligne de mire pour d'autres. ARTEMIS propose le CLAS « apprendre Toi et Moi » pour les collégiens le mardi soir de 17h30 à 19h15. Ce temps n'est pas une aide aux devoirs mais il permet aux jeunes de :

- Commencer à voir l'avenir : visite du « mondial des métiers » ;
- S'organiser dans son travail, sa vie personnelle et quotidienne
- Apprendre à se connaître et à gérer ses émotions.

Cette année le CLAS sera animé par la Jeunesse, Elodie et Christopher. Nous gardons le même système d'inscription que l'année dernière où il y aura la présence du jeune mais aussi de la famille. Ça permet d'échanger et de voir sur quoi nous allons travailler.

BIBLIOTHÈQUE

INTERLIGNES « Circulez, il y a tout à voir »

D'octobre à décembre :

Trois mois d'expo, conférences, ateliers, spectacles... dans tout le département !

- Exposition du 27 Septembre au 5 octobre « Chemins faisant » ... Découvrez des récits de voyageurs dans l'Ain et interprétez les traces de chemins dans le paysage. Expo complétée par une conférence-rando le mardi 8 octobre à 10h (Inscription Bibliothèque de Miribel).

- Atelier le vendredi 25 octobre 15h (5 à 8 ans) Véhicules fous, avec Florie Sait-Val, illustratrice : Un atelier où on s'amuse à créer des moyens de transport rigolos en volume papier- Ouvert à tous, sur inscription.

PREMIERES PAGES

Samedi 19 octobre de 10h à 13h : « Les bébés ont besoin de lait, de tendresse et de livres ». Un livre de naissance offert pour chaque enfant né ou adopté en 2018.

Venez retirer le livre et profiter en famille d'une matinée festive : 10h Ateliers pour les petits ; 11h Spectacle Petite Enfance « Mes boîtes » et un Jardin Gourmand à 12h pour ouvrir l'appétit

Le CROCLIVRE du Samedi

Les 12 et 26 octobre 10h30 : Des lectures et des histoires qui aident à penser, à partager... à partir de 3 ans jusqu'à....

CARNET DE VOYAGES

Voyagez avec Danièle en Nouvelle Zélande. Dimanche 6 octobre, de 15h à 18h, venez découvrir cette grande île à l'autre bout du monde grâce au récit Carnet de voyage de Danièle. Des photos, des histoires, de la culture... Dépaysement garanti Sans inscription et gratuit.

FÊTE DE LA SOUPE

Par toutatis le vendredi 11 octobre aura lieu la 5ème fête de la soupe place Charles de Gaulle. Nous vous proposerons différentes soupes aux pouvoirs magiques, puisque cette année nous essayerons la fameuse soupe magique de notre druide préféré. Pour trouver la recette, nous serons aidés des irréductibles : écoles maternelles, crèches, RAM et Club Amitié Loisirs ; mais la participation est totalement ouverte à tous. Pour cela il faudra nous envoyer un papyrus à l'accueil ou un mail à l'adresse accueil@artemis-smb.fr avec obligatoirement la recette, afin d'éviter les allergies et les problèmes de poissons pas frais. Nous sommes aussi à la recherche de druides bénévoles afin de nous aider à la fabrication des soupes avec les différents collectifs. Même si vous êtes tombés dedans étant petits, vous aurez le droit de goûter les fameuses soupes

ARTE JEUNES

ARTE'Jeunes ouvre ses portes les mercredis après-midi pour les 11/17 ans et les jeudis soir pour les + de 14 ans. Venez rencontrer notre nouveau binôme de choc Elodie et Christopher. Pour les vacances nous organisons un séjour, un chantier et des vacances comme art'jeunes sait les animer. La Sortie du programme est prévue la semaine du 8 octobre.

ATELIERS PARENTS ENFANTS

Une nouveauté cette année : l'accueil des 0-3 ans sur certains ateliers, qui sera signalé avec le symbole d'une tétine sur les affiches et autres outils de communication. Le fonctionnement est le même que la saison précédente :

- Inscription à l'accueil avant le mercredi de l'atelier, ouvert aux parents, grands-parents, arrière-grands-parents... avec leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants...

- Ces ateliers sont gratuits, une personne de la famille doit être adhérente à ARTEMIS.

- Si vous êtes inscrit, nous prévenir en cas d'absence.

- Les ateliers se déroulent les mercredis matin de 9h30 à 11h30. Le but de ces ateliers est de renforcer le lien entre vous et de faire des activités qui peuvent être refaites chez vous. C'est aussi un moment d'échange, afin de voir les difficultés et réussites de chacun.

Pour le mois d'octobre nous proposerons trois ateliers :

- Mercredi 02 octobre matin : un atelier de jeux coopératifs,

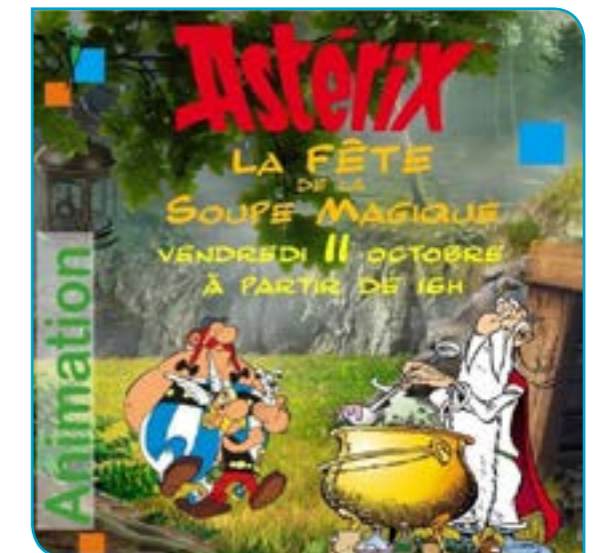
- Mercredi 09 octobre : Artemis organisant sa 5ème fête de la soupe le vendredi 11 octobre, nous ferons une soupe le mercredi 09 octobre.

- Mercredi 16 octobre : après tous ces efforts Mme Vallette interviendra sur une séance ZEN.

Ensuite, ce seront les vacances, mais nous vous proposerons quand même des ateliers cuisine parents-enfants ; ils se dérouleront les mercredis 23 et 30 octobre de 15h à 17h. Une boisson et un gâteau « tout doux » pour entrer dans l'automne. Inscription à l'accueil d'Artémis.

CAFÉ DES PARENTS

Jeudi 17 octobre à 8h30, retrouvez votre café des parents place Charles de Gaulle. Discutez, échangez, prenez un petit moment pour donner ses idées.



SOU DES ECOLES

Le vendredi 20 septembre, le Sou des Ecoles tenait son assemblée générale annuelle. Le bureau de l'association se compose désormais comme suit :

- Présidente : ROGER Amandine
- Secrétaire : MICHAUD Caroline
- Trésorière : KADA Nadjes
- Trésorière adjointe : LACOMBE Cindy



TWIRLING BATON - COUPE DU MONDE 2019



Du 4 au 9 août 2019, Alissa et Elsa ont participé à la coupe du monde de Twirling bâton à Limoges où, 19 délégations du monde entier (Japon, Etas Unis, Ecosse, Angleterre, Canada, Pays-Bas, Allemagne...) se sont donnés RDV. Nos filles se sont classées comme suit :

Le solo double bâtons d'Elsa s'est classé 8ème - le solo triple bâtons d'Elsa s'est classé 4ème - le duo Alissa/Elsa s'est classé 11ème Bravo à nos 2 athlètes !!!

VIE PRATIQUE

ACADEMIE MUSIQUE ET DANSE

IL RESTE DES PLACES DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Musique
- Chant classique
 - Accordéon
 - Clarinette
 - Cor
 - violon
- o Musique assistée par ordinateur

- o Danse
- Eveil à la danse (4-7 ans)
 - Danse classique, jazz, contemporain enfants
 - Danse classique, jazz, contemporain adultes
 - Option danse au bac

Cours d'essai possibles, sans engagement.

Renseignement au 04.78.55.54.58 ou acmusidanse@cc-miribel.fr



FRELONS ASIATIQUE

Un habitant nous a signalé la présence d'un nid de frelons asiatiques sur la commune. Si vous vous trouvez dans cette situation, veuillez procéder à son signalement sur le site : <https://www.frelonsasiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes>, vous laisser guider pour la déclaration du nid, et prendre une photo à joindre à la déclaration.



LA PARENTALITE EN ACTION



Le Réseau Parentalité de la Côte-tière se mobilise pour conduire la réflexion et organiser des actions autour de la parentalité. C'est dans ce contexte qu'est organisé un « Forum Parentalité » le samedi 09 novembre à partir de 16h30 à la salle polyvalente de Montluel. Vous aurez l'occasion de profiter, en famille, de différents espaces, stands d'information et ateliers découvertes.

A partir de 19h00, un spectacle sera proposé sur le thème « Les écrans et la famille » ; un spectacle interactif sur la base du théâtre forum où chacun pourra s'exprimer et participer.

DECLARATION DE RUCHES

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).



AGENDA

Sam. 5 oct 7h-12h	Twirling bâton Vente de tartes et croissants sur le marché	Sam. 26 oct 9h-13h	Foyer Saint Maurice Collecte vêtements chauds et couvertures
Dim. 6 oct 15h	Ain Sud Foot reçoit Lagnieu CS - Régionale 3	Dim. 27 oct 10h-18h	Train Miniature Mauricien Exposition modélisme
Ven. 11 oct 16h	ARTEMIS Fête de la soupe	Dim. 27 oct 15h	Ain Sud Foot reçoit Venissieux FC 2
Sam. 12 oct 15h	Peuples solidaires - MJC Montluel Conférence sur Madagascar	Jeu. 7 nov 14h-17h	CIDFF - ARTEMIS Permanence juridique
Sam. 19 oct 18h	Ain Sud Foot reçoit Vaulx en Velin-Nationale 3		

ETAT CIVIL

Naissances	
10/09	Amir MAHDI
Mariages	
07/09	Kévin ONVILAYVANH et Caroline EAR
07/09	Daniel BOUTIN et Véronique LAPIERRE
Décès	
28/08	Claudette BERAUD Vve FAUVET
30/08	Josette RUBINI Epse THOLLON
03/09	Eva FLAUJAC-RIPOLL
04/09	Anes KSOURI
15/09	Suzanne GOSTANIAN
25/09	Dikran GOSTANIAN

DECHETTERIE



Changement horaire déchetterie
à partir du 2 novembre :

Du lundi au vendredi :
8h - 11h45 et 14h - 16h45,
Samedi 8h - 16h45 non stop

Accès carte magnétique

PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

5/10	M. BRUGNOT Finances
12/10	Daniel MONCHANIN Enfance-Jeunesse- Affaires scolaires
19/10	C. CHARTON Associations-Sport- Culture
26/10	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
2/11	Y. ROUX Information- Communication

LES NOUVEAUX COMMERCANTS

Monsieur Iv LINSOING est le nouveau commerçant qui a pris en charge le tabac-presse place d'Arménie

Madame Sophie MILANI ouvre montée de la Paroche, en remplacement de l'Auberge Rouge, un restaurant-bar à vin-tapas dénommé le ROXY.

La municipalité et les Echos de Saint-Maurice-de-Beynost leur souhaitent la bienvenue dans notre commune et leur présentent tous leurs vœux de réussite dans leurs nouvelles activités.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30

Les lundi et jeudi du 15/7 au 16/8 14h-17h



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET

⊙ Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du CT Dombes, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe du Train Miniature Mauricien, l'équipe du Foyer Saint-Maurice, l'équipe de gymnastique IKEBANA, l'équipe de Saint-Maurice-Cotière-Volley, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe du Twirling Bâton et l'équipe du Sou des écoles

⊙ Mise en page : S. JUBAN

⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

⊙ Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

⊙ Tél : 04 78 55 14 08 ⊙Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr

⊙ Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avr. au 31 oct.

Du lundi au vendredi :

9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :

9h-18h45 sans interruption.